

LA RÉALITÉ DES RÉFUGIÉS EN FRANCE

L'extrême droite tente de faire croire que la France accueille tout le malheur du monde : « *Il faut lancer le signal que nous n'accueillerons pas les réfugiés* », déclare la présidente du Front national. « *Il faut couper toutes les pompes de l'immigration sinon nous serons submergés !* » (BFM TV - 24/09/2015). Nous en sommes pourtant bien loin...

Les spécificités de la situation des réfugiés, qui demandent une prise en compte réelle, ne doivent pas conduire à rejeter les autres migrants, qui ne fuient « que » la misère et l'absence de perspectives chez eux. Chacun sait qu'aucun mur, aussi haut soit-il, aucune loi, aussi restrictive soit-elle, n'empêcheront jamais un migrant de tenter sa chance ailleurs s'il n'a aucune perspective d'avenir pour lui et sa famille chez lui.

Calais, Grande-Synthe ou Vintimille nous montrent une chose : l'immense majorité des réfugiés ne souhaitent pas s'installer en France. Ils sont en transit et ne déposent pas leur demande d'asile dans notre pays ! La France, « terre des droits de l'homme », n'est plus une destination choisie.

Si la jungle de Calais existe et existera encore demain, c'est en raison du protocole de Sangatte et des accords du Touquet signés en 2003 par Nicolas Sarkozy (qui fait de la France et de Calais/Boulogne la frontière de l'Angleterre).

En Belgique, il y a aussi des ferrys pour traverser la Manche, mais il n'y a pas de problème de fixation de population dans les ports belges parce qu'ils ne sont

UN RÉFUGIÉ — au sens de la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés — est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle. Celle-ci craint — avec raison — d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Une situation de guerre civile est souvent en cours dans ces cas-là.
Les personnes essayant d'obtenir le statut de réfugié sont appelées demandeurs d'asile.

pas chargés de jouer les douaniers du Royaume Uni ! Le seul moyen pour régler la question de Calais est donc de revenir sur ces accords et de permettre une véritable liberté d'installation.

Ceux qui souhaitent déposer leur demande en France ne peuvent pas toujours le faire, en raison des accords de Dublin, qui permettent d'expulser un réfugié vers le pays d'entrée dans l'Union européenne.

SELON L'EXTRÊME DROITE, LES RÉFUGIÉS ROULENT SUR L'OR ET ONT DES AVANTAGES QUE LES FRANÇAIS N'ONT PAS !

En France un réfugié qui demande l'asile va toucher, lorsque son dossier est déposé, la somme de 202 euros par mois s'il est hébergé dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile et 303 euros s'il n'est pas hébergé. Rappelons que le Revenu de solidarité active (RSA) est de 514 euros pour une personne seule et que le seuil de pauvreté se situe à un peu plus de mille euros... Avant d'avoir pu déposer sa demande d'asile, un réfugié n'a droit à rien. Et cela prend souvent des mois.

Nous n'entrerons pas dans une hiérarchisation des pauvretés. Cependant les réfugiés ne sont pas les mieux servis : pendant que leur dossier est étudié, ils n'ont pas le droit de travailler... Et l'attente est très longue : alors que l'instruction de ces dossiers devrait avoir lieu en moins de six mois, elle peut durer un à deux ans. En effet, ce secteur n'est pas considéré comme prioritaire, et les moyens ne sont donnés ni aux préfetures, ni à l'Office des migrations internationales (OMI), ni à l'Office français pour les réfugiés et apatrides (Ofpra)...

Rappelons qu'en 2015, 79 126 demandes d'asile ont été enregistrées et 19 447 ont été acceptées, soit 24,6 % des demandes : un peu moins d'un demandeur d'asile sur quatre a obtenu le statut de réfugié, les Afghans étant la première nationalité acceptée. Quant à la relocalisation de réfugiés syriens, la France s'était engagée à en accueillir 3 000 avant la fin de 2017. En aout 2016... nous n'en avons accueilli que 1 330 !

LE PROBLÈME C'EST LA XÉNOPHOBIE, PAS LES RÉFUGIÉS

En «vidant» Calais, Bernard Cazeneuve a dispersé les réfugiés sur tout le territoire dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO).

Ce fut pour l'extrême droite l'occasion de porter une campagne de haine qui s'est globalement soldée par un échec... Dans de nombreuses communes de toutes tailles, les manifestations pour la solidarité et l'accueil digne des réfugiés ont compté plus de participants que les rassemblements xénophobes.

Si le maire FN de Villers-Cotterêts a dû reconnaître en octobre 2016 que les réfugiés installés dans sa ville ne posaient «*aucun problème d'ordre public*» (20 minutes du 25/10/2016), l'extrême droite a tenté d'empêcher l'ouverture des CAO tout au long de l'année 2015... En vain ! Alors que 165 centres ont été ouverts dans toutes les régions françaises, il n'y a pas eu de problèmes avec les populations des villes et villages qui les ont accueillis... Les Français se sont mobilisés comme ils l'ont déjà fait par le passé pour accueillir d'autres femmes et hommes demandant refuge !

Les comités d'entreprises — notamment ceux gérés par la CGT — ont ouvert leurs centres pour l'accueil de ces réfugiés, montrant ainsi notre solidarité avec les victimes des guerres... et déclenchant parfois des violences racistes. Ainsi, des coups de feu ont été tirés dans la nuit du 4 octobre 2016 sur les bâtiments du centre de vacances de la CCAS EDF de Saint-Brévin-Les-Pins (Loire-Atlantique). Ces exactions aussi inadmissibles qu'exceptionnelles sont le fait de quelques nervis d'extrême droite. Si ces violences font la Une des médias, la solidarité se poursuit.

Nous affirmons notre soutien à celles et ceux qui aident les réfugiés. Nous exigeons l'abandon du délit de solidarité qui permet de poursuivre et condamner des citoyens faisant simplement preuve d'humanité !

Les réfugiés veulent la paix, et cherchent à vivre en paix. Nous devons réussir l'accueil de celles et ceux qui fuient la guerre et la mort dans leurs pays...

À la CGT, nous savons que les peuples ne sont pas responsables des guerres ; c'est pour cela que nous sommes solidaires des réfugiés !